



Separation et pret immobilier

Par **crystal60**, le 13/11/2013 à 11:05

Bonjour,

Etant mariée, je me sépare (sans entamer de procédure de divorce dans l'immédiat). Nous avons contracté un prêt immobilier il y a 2 ans.

Je quitte la maison pour m'installer en appartement tout en restant solidaire du prêt puisque si je me retire du prêt, je perd ma part sur la maison, ce que je ne souhaite pas.

Quelles sont les démarches à effectuer ?

Merci.

Par **domat**, le 13/11/2013 à 12:58

bjr,

il ne faut pas mélanger le financement d'un bien et sa propriété. seul un acte notarié peut modifier la propriété d'un bien immobilier.

si la maison a été acquise pendant le mariage, elle appartient à la communauté tant que vous resterez marié.

cdt